

virement d'un montant de \$300 "re" Goutte de Lait, quartier Hochelaga.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter le paiement de \$200 de la Succession Ducharme "re" égout.

31.—Du Bureau des Commissaires, pour construire un trottoir vis-à-vis l'Eglise du Gésu.

32.—Du Bureau des Commissaires, pour acheter certaines propriété de M. Elzéar Roy.

33.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaine question "re" gardien de l'Hôtel de Ville.

34.—Du Bureau des Commissaires, pour régler certaines réclamations au montant de \$326.

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer à M. V. H. Dupont un montant de \$3,452.45.

36.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'adjudiquer le contrat pour la clôture à l'Hôpital des Variolés.

37.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de la Canadian Northern Railway Tunnel & Terminal Co.

Délibération remise à la demande de M. l'éch. Martin.

38.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question "re" rue Dorion.

Délibération remise à la demande de M. l'éch. O'Connell.

39.—Du Bureau des Commissaires, "re" demande de la C. N. O. Ry., pour faire approuver le plan détaillé de la localisation de sa voie.

40.—Du Bureau des Commissaires, re demande de la C. N. O. R., pour faire approuver son tracé.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Bastien.

#### INTERPELLATIONS.

41.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par

(a) M. l'éch. Bastien "re" rue, Caron.

(b) M. l'éch. Létourneau, "re" état de certaines rues dans le quartier St-Henri.

(c) M. l'éch. Martin "re" réparation au macadam dans certaines rues du quartier Papineau,

(d) M. l'éch. Martin "re" élargissement du Parc Lafontaine.

(e) M. l'éch. Ménard, "re" état de certaines rues dans le quartier Bordeaux.

(f) M. l'éch. Turcot, "re" fontaine dans le parc Lahaie.

(g) M. l'éch. Macdonald "re" débordement des égouts dans le quartier Notre-Dame de Grâces.

(h) M. l'échevin Clément, "re" construction de trottoirs permanents.

#### ORDRE DU JOUR.

42.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de voter \$186,328 "re" construction d'égouts.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. STROUD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

43.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lectures un règlement amendant le règlement No. 374 "re" fausses alarmes, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la Règle 84 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> fois.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en 2<sup>ème</sup> lectures, et

La section 1 étant lue elle est adoptée.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté enrégistré et copié au long et pour qu'il soit revêtu du sceau de la Cité et signé par le Maire et le Greffier de la Cité et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

44.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considé-

29.—From Board of Commissioners, to vary \$300, "re" Goutte de Lait, Hochelaga Ward.

30.—From Board of Commissioners, to accept payment of \$200 from Ducharme Estate "re" sewer.

31.—From Board of Commissioners, to construct sidewalk opposite Church of Gésu.

32.—From Board of Commissioners, to purchase a certain property from Mr. Elzéar Roy.

33.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" caretaker, City Hall.

34.—From Board of Commissioners, to settle certain claims amounting to \$326.

35.—From Board of Commissioners, to pay a sum of \$3,452.45 to Mr. V. H. Dupont.

36.—From Board of Commissioners, to award contract for fence, Small-pox Hospital.

37.—From Board of Commissioners, avenir Canadian Northern Railway Tunnel and Terminal Co.

Consideration deferred, at the request of Ald. Martin.

38.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" Dorion St.

Consideration deferred, at the request of Ald. O'Connell.

39.—From Board of Commissioners, "re" application of C. N. O. Ry, for approval of location plan.

40.—From Board of Commissioners "re" application of C. N. O. Ry, for approval of route map.

Consideration deferred, at the request of Ald. Bastien.

#### QUESTIONS PUT BY MEMBERS.

41.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by

(a) Ald. Bastien "re" Carson St.,

(b) Ald. Létourneau, "re" condition of certain streets, in St. Henry Ward.

(c) Ald. Martin "re" repairs to macadam in certain streets, Papineau Ward.

(d) Ald. Martin, "re" enlargement of LaFontaine Park,

(e) Ald. Ménard, "re" condition of certain streets in Bordeaux Ward.

(f) Ald. Turcot, "re" fountain in Park Lahaie,

(g) Ald. Macdonald, "re" overflow of sewers in Notre-Dame de Grâces Ward.

(h) Ald. Clément, "re" construction of permanent sidewalks.

#### ORDER OF THE DAY.

42.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, to vote \$186,-328 "re" construction of sewers,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. STROUD, it was

Resolved: That said report be adopted.

43.—The order of the day being read for the 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 3<sup>rd</sup> reading of a by-law to amend By-law No. 374 "re" false alarms, said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That Rule 84 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Section 1 being read, the same was agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.